



Association facultaire étudiante des arts (AFÉA)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4
Montréal, Québec
Local J-M880
Téléphone: 514.987.3000 #2630
afea@uqam.ca
www.afea.uqam.ca/

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AFÉA
9 février 2011, salle DS-R525, puis au Café des arts (J-6170)

Ordre du jour, tel qu'annoncé dans l'avis de convocation

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

- 1.1 Animation et secrétariat
- 1.2 Adoption de l'ordre de jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux du 9 et 22 novembre

2.0 Économie du savoir

3.0 Positions pour le Congrès de l'ASSÉ des 12 et 13 février

- 3.1 Manifestation contre le budget provincial du mois de mars
- 3.2 Manifestation nationale de l'ASSÉ contre la hausse des frais de scolarité du 31 mars (rencontre des partenaires en éducation au collégial)
- 3.3 Manifestation conjointe entre l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics
- 3.4 Campagne de perturbation économique et politique durant le mois de mars
- 3.5 Propositions de l'ASSÉ pour le plan d'action de la Coalition pour le printemps 2011
- 3.6 Congrès d'orientation

4.0 Mobilisation locale

- 4.1 Avis de motion (*)

5.0 Cotisation à l'ASSÉ / hausse de la cotisation de l'AFEA

6.0 Fermeture

Ordre du jour, suite aux amendements

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

- 1.1 Animation et secrétariat
- 1.2 Adoption de l'ordre de jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux des 9 et 22 novembre

2.0 Positions pour le Congrès de l'ASSÉ des 12 et 13 février

- 2.1 Manifestation contre le budget provincial du mois de mars
- 2.2 Manifestation nationale de l'ASSÉ contre la hausse des frais de scolarité du 31 mars (rencontre des partenaires en éducation au collégial)

- 2.3 Manifestation conjointe entre l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics
- 2.4 Campagne de perturbation économique et politique durant le mois de mars
- 2.5 Propositions de l'ASSÉ pour le plan d'action de la Coalition pour le printemps 2011
- 2.6 Congrès d'orientation
- 2.7 Autres propositions
- 3.0 Économie du savoir
- 4.0 Mobilisation locale
 - 4.1 Avis de motion (*)
- 5.0 Cotisation à l'ASSÉ / hausse de la cotisation de l'AFEA
- 6.0 Fermeture

0.0 Ouverture

Pierre-Luc Junet *propose* l'ouverture de l'assemblée.
Appuyé de Stéphanie Bernier.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (12h54).

1.1 Animation et secrétariat

Stéphanie Bernier *propose* Patrick Véronneau à l'animation de l'assemblée et Catherine Draws au secrétariat.
Appuyée de Simon Lévesque.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Nicolas Vigneau *propose* l'adoption de l'ordre du jour.
Appuyé de Youri Couture.

Proposition d'**amendement** :

Stéphanie Bernier *propose* que le point 2 (Économie du savoir) soit déplacé après le point 3 (Positions pour le Congrès de l'ASSÉ des 12 et 13 février).
Appuyée de Joëlle Comte.

L'amendement est **adopté à l'unanimité**.

Proposition d'**amendement** :

Coralie Jean **propose** qu'un point « Autres propositions » soit ajouté en 2.7.
Appuyée de Jean-Sébastien Ritchie.

L'amendement est **adopté à l'unanimité**.

La proposition principale (ordre du jour), telle qu'amendée, est **adoptée à l'unanimité**.

1.3 Adoption des procès-verbaux des 9 et 22 novembre

Nicolas Vigneau **propose** l'adoption des procès-verbaux des 9 et 22 novembre.
Appuyé de Colette Ménard.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

2.1 Manifestation contre le budget provincial du mois de mars

Stéphanie Bernier **propose** :

« Que l'AFEA se positionne pour une concentration des efforts de mobilisation sur la manifestation nationale de l'ASSÉ contre la hausse des frais de scolarité du 31 mars ;

Que soit intégrés aux propos mis de l'avant des considérations concernant l'ensemble du budget provincial. »

Appuyée de Marianita Hamel.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (13h03).

2.2 Manifestation nationale de l'ASSÉ contre la hausse des frais de scolarité du 31 mars (rencontre des partenaires en éducation au collégial)

Nicolas Vigneau **propose** :

« Que l'AFEA se positionne pour la tenue d'une grève le 31 mars en vue de participer à la manifestation nationale de l'ASSÉ contre la hausse des frais de scolarité. »

Appuyé de Mélissa Arbour.

La proposition est **adoptée à la majorité**. (13h05).

2.3 Manifestation conjointe entre l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics

Stéphanie Bernier *propose* :

« Que l'AFEA se positionne pour la manifestation conjointe entre l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics conditionnellement à l'adoption et au respect par l'Alliance sociale des conditions émises par l'ASSÉ lors du Congrès du 4 décembre et invite alors ses membres à y participer. »

Appuyée de Mélissa Arbour.

La proposition est **mise en dépôt** compte tenu d'un nombre trop élevé d'abstentions. (13h19).

2.4 Campagne de perturbation économique et politique durant le mois de mars

Nicolas Vigneau *propose* :

« Que l'AFEA se positionne en faveur de la campagne de perturbation économique et politique de l'ASSÉ prévue pour le mois de mars 2011 ;

Que l'AFEA encourage la diversité des moyens d'action dans le cadre de ce mois de perturbation ;

Que l'AFEA prône que ces actions soient réalisées selon un principe d'équilibre entre les actions ponctuelles de grande envergure et les actions de dérangement régulières. »

Appuyé de Marie-Dominique Asselin.

Proposition d'**amendement** :

Simon Lévesque *propose* qu'il soit ajouté à la proposition principale que l'AFÉA déclare unilatéralement le mois de mars comme étant le mois international de la perturbation économique.

Appuyé de Vincent Fillion.

L'amendement est **adopté à la majorité**. (13h35).

Proposition d'**amendement** :

Sébastien Roldan *propose* qu'il soit ajouté à la proposition principale que l'AFÉA prône auprès de l'ASSÉ que les actions à déployer soient de type non-violentes.

Appuyé de Joëlle Comte.

Proposition privilégiée :

Van Quoc Vinh **demande** la question préalable.
Appuyé de Mélissa Arbour.

La question préalable est **adoptée à la majorité des 2/3**.

L'amendement est **rejeté à la majorité**. (13h45).

Proposition d'**amendement** :

Rachel Nadon **propose** qu'il soit ajouté à la proposition principale :

« à condition que les actions envisagées soient préalablement votées en assemblée de l'AFÉA. »

Appuyée de Joëlle Comte.

L'amendement est **rejeté à la majorité**. (13h54).

La proposition principale, telle qu'amendée, est **adoptée à la majorité**. (13h55).

Stéphanie Bernier **dépose** l'avis de motion suivant :

« À l'article 43 a. des Statuts et règlements de l'AFÉA, portant sur les tâches du ou de la Coordonnateur-trice aux affaires internes :

- Ajouter une mention à l'effet de « Entretenir la liaison et la communication entre le Comité exécutif et le comité de mobilisation de l'AFÉA » à la suite de « regroupements ou comités étudiants » ;

À l'article 43 d. des Statuts et règlements de l'AFÉA, portant sur les tâches du ou de la Coordonnateur-trice aux affaires internes :

- Ajouter une mention à l'effet de « participer à l'affichage et à la distribution de tracts » ;

Que le comité de mobilisation soit enchâssé dans les Statuts et règlements de l'AFÉA

Qu'il ait pour fonctions :

a. De s'assurer de la mobilisation auprès des membres en vue des assemblées générales. De pair avec le ou la Secrétaire général-e et le ou la Coordonnateur-trice aux affaires internes, il doit afficher dans l'UQAM la convocation des assemblées générales. Lorsque l'Assemblée générale doit se prononcer sur des points de grande importance, le comité de mobilisation est fortement encouragé à s'adonner à la production de tracts d'information et à des tournées de groupe-cours.

- b. De diffuser l'information sur les différents mandats pris par l'Assemblée générale.
- c. De s'assurer de la participation des membres aux activités politiques organisées par l'Association.
- d. D'encourager la participation des membres au sein des différentes instances de l'Association.

Que son fonctionnement repose sur les deux principes suivants :

- a. Le comité de mobilisation est imputable et redevable à l'Assemblée générale.
- b. Le comité de mobilisation est ouvert à tous et à toutes les membres désirant s'y impliquer. »

Proposition privilégiée :

Mélissa Arbour *propose* la levée de l'assemblée.
Appuyée de Aurélie Chagnon-Lafortune.

La proposition est **rejetée à la majorité**. (13h59).

Proposition privilégiée :

Pierre-Luc Junet *propose* que l'assemblée se poursuive au Café des arts.
Appuyé de Sarah Piché-Sénécal.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (14h01).

Réouverture à 14h27.

2.5 Propositions de l'ASSÉ pour le plan d'action de la Coalition pour le printemps 2011

Nicolas Vigneau *propose* :

« Que l'AFEA se positionne en faveur des propositions de l'ASSÉ pour le plan d'action de la Coalition pour le printemps 2011 qui sont les suivantes :

Que la Coalition organise des actions dérangeantes visant les députés à une date prédéterminée suivant le dépôt du budget ;

Que la Coalition organise, au mois d'avril ou de mai, une action nationale d'occupation visant une entreprise profitant d'un ou des privilèges privant l'État de revenus »

Appuyé de Natacha Savard.

Proposition privilégiée :

Sara Sabourin *propose* une levée des cours (14h00 à 17h00).
Appuyée de Sarah Piché-Senécal.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (14h30).

La proposition est **adoptée à la majorité**. (14h32).

2.6 Congrès d'orientation

Nicolas Vigneau *propose* :

« Que l'AFEÀ déplore le fait de repousser continuellement la tenue du Congrès d'orientation de l'ASSÉ et recommande sa tenue d'ici la session d'automne 2012 »

Appuyée de Sarah Piché-Senécal.

La proposition est **adoptée à la majorité**. (14h40).

2.7 Autres propositions

Coralie Jean *propose* :

« Que l'AFÉA propose que les associations étudiantes consultent leurs membres sur la possibilité de déclencher une grève générale illimitée (GGI) contre la hausse des droits de scolarité, et ce, dès la rentrée scolaire hiver 2012 »

Appuyée de Marianita Hamel.

Proposition d'**amendement** :

Vincent Fillion *propose* qu'il soit ajouté à la proposition :

« Que l'AFÉA encourage ses membres à autoprogrammer des activités qui pourraient avoir lieu dès le déclenchement de la grève générale illimitée »

L'amendement est jugé irrecevable. Toutefois, l'animateur invite V. Fillion à soumettre ultérieurement sa proposition, soit après que l'assemblée ait disposé de l'actuelle proposition principale.

La proposition est **adoptée à la majorité**. (14h52).

Vincent Fillion *propose* :

« Que l'AFÉA encourage ses membres à autoprogrammer des activités qui pourraient avoir lieu dès le déclenchement de la grève générale illimitée »

Appuyé de Jean-Sébastien Ritchie.

Proposition d'**amendement** :

Simon Lévesque *propose* que soit remplacé « qui pourraient avoir lieu » par « qui devront avoir lieu ».
Appuyé de Vincent Fillion.

L'amendement est **adopté à l'unanimité**. (14h54).

La proposition, telle qu'amendée, est **adoptée à l'unanimité**. (14h55).

Pierre-Luc Junet *propose* que l'AFÉA s'engage prioritairement et immédiatement à faire la lutte contre la hausse des droits de scolarité son objectif central pour les deux prochains trimestres.

Appuyé de Simon Lévesque.

La proposition est **adoptée à la majorité**. (15h03).

3.0 Économie du savoir

Simon Lévesque *propose* que l'AFÉA prenne position à l'effet que l'économie du savoir c'est de la marde (sic).
Appuyé de Isabelle Charlebois.

La proposition est **adoptée à la majorité**. (15h09).

Nature paradoxale de la proposition:

Note au procès-verbal :

Il s'agit, suivant la logique inhérente à l'économie du savoir, de réaliser une économie de celui-ci. De cette façon, il est possible de soutenir : « L'économie du savoir, c'est de la marde. »

Il s'agit d'une mise en application pratique de la preuve par l'exemple: en effet, du savoir, cette proposition fait manifestement l'économie. Chacun sera à même d'y reconnaître une profonde vacuité rhétorique

C.Q.F.D.: L'économie du savoir c'est de la marde

4.1 Avis de motion

Puisque la membre qui avait déposé cet avis de motion n'est pas présente à l'assemblée, alors que sa présence est requise par l'article 16 du Code de procédures (C.p.) de l'AFÉA, l'avis de motion est jugé irrecevable. L'animateur convient toutefois que l'interprétation qui doit être faite de l'article 16 du C.p. doit être permissive, à savoir que l'avis de motion sera tout bonnement reporté à la prochaine assemblée générale.

6.0 Fermeture

Proposition privilégiée :

Stéphanie Bernier **propose** la levée de l'assemblée.

Appuyée de Sarah Piché-Sénécal.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (15h26).